



Le CELAVAR AuRA recrute un.e animateur.rice – coordinateur.rice de l'association

Le Comité d'Etudes et de Liaisons des Associations à Vocation Agricole et Rurale d'Auvergne-Rhône-Alpes est une association loi 1901 qui, depuis plus de 30 ans œuvre au maintien des liens entre associations du secteur agricole et rural, afin de partager des projets d'envergure collective et régionale, mutualiser les savoirs empiriques et contribuer aux dynamismes des territoires ruraux. L'association se compose d'une trentaine d'associations membres, localisées sur les 12 départements de la région Aura.

L'équipe salariée se compose actuellement d'une animatrice/coordinatrice, avec qui vous aurez à travailler en binôme sur le même type de responsabilité. La répartition précise des missions entre salarié.es sera précisée en équipe et avec l'appui des membres du bureau. Elles se répartiront sur trois types d'action (opérationnelles ; coordination et développement ; vie de réseau), comportant des missions d'ordre transversales et des missions ou activités qui seront à développer pour l'association. L'ensemble de ces missions s'organiseront au fil de l'année, en fonction du calendrier imposé par les différents dossiers et de vos appétences.

Missions transversales (80 % du temps de travail environ)

Coordonner / animer / participer aux projets des membres :

- Repérer des sujets émergents, animation du groupe et gestion de projet (actuellement, les groupes de travail sont : recherche-action sur la place et le rôle des associations en milieu rural ; réflexions sur les start'ups agricoles ; groupe de travail accessibilité alimentaire, etc.)
- Coordonner, animer et participer aux projets en cours (souvent en qualité de chef de file) liés :
 - A l'installation-transmission agricole (AITA, Terres de Possibles, Courroies de transmission paysanne...);
 - Aux questions de genre en milieu rural
 - Au déploiement du test d'activité agricole et hors agricole (COTA)
 - A la construction d'un ouvrage illustré sur les questions d'accompagnement à la transmission agricoles par les associations membres du Celavar

Vie Associative

- Animer les liens entre les membres, avec le CA et le Bureau ; créer des espaces d'échanges et de dialogue ; susciter la participation des membres
- Gestion financière et administrative générale de l'association
- Aller vers et répondre aux sollicitations de nouveaux acteurs (associatif ou autres)

S'investir dans des réseaux nationaux ou régionaux

- Participer à des séminaires, rencontres, etc.
- Contribuer au fonctionnement associatif (ex : implication dans les CA ou groupes de travail)

Ex : Pôle InPact National, Réseau CIVAM, RENETA, CAP RURAL, ADIR, Mouvement Associatif Aura...



Activités à développer (20 % du temps de travail environ)

Former :

- Proposer des espaces de formation sur sollicitation des membres (co-construction de la formation, recherche d'intervenants et de moyens financiers, voire interventions) ;
- Intervenir sur sollicitations dans d'autres espaces de formation (selon compétences)

Communiquer :

- Communication interne : en lien avec l'animation du réseau (lettre d'information, le site internet, échanges réguliers avec les membres)
- Communication externe et mise en relation : mise à jour du site internet ; réalisation de support de communication d'intervention ; répondre aux sollicitations extérieures des partenaires associatifs ou institutionnels

Représentation politique et institutionnelle

- Assurer une présence active et pro-active dans les instances de décisions publiques ou associatives (DRAAF : CDOA/CRIT/COREAMR ; Région ; DRJSCS : FDVA/...) ; Mouvement Associatifs Aura ; etc.)
- Animer des espaces de plaidoyer sur les questions agricoles et alimentaires avec les associations volontaires

Profil du candidat.e :

- Forte autonomie et capacité d'initiative
- Capacité à travailler en équipe
- Compétences en animation (réseaux, groupes, projets)
- Aisance relationnelle
- Rigueur, sens de l'organisation, capacité rédactionnelle et synthétique
- Permis B

Expérience attendue :

- Gestion de projet
- Animation de collectifs de travail

Du plus :

- Connaissance du milieu associatif
- Sensibilité pour les problématiques et enjeux du monde rural et agricole
- Expériences en tant que formateur/rice

Conditions du poste

- Poste situé dans des locaux inter-associatifs à Clermont-Ferrand (63) – possibilité à discuter dans la Loire (42), le Rhône (69) ou la Haute-Loire (43)
- Déplacements fréquents à prévoir sur la région Aura, voire au national. Les frais de déplacements sont pris en compte.
- CDD d'un an à 70% avec perspective de CDI si pérennisation des missions.
- Rémunération basée sur l'indice 325 de la grille salariale de la convention collective ECLAT + reprise de l'ancienneté, à discuter selon expérience, soit 1 575,26 € brut.
- Poste à pourvoir à partir du 1^{er} mars 2024

Candidatures à prévoir avant le 30 janvier 2024 : CV et lettre de motivation au Celavar Aura par mail (fichier en pj), à l'adresse suivante : celavar.auvergne@gmail.com

Entretien à Clermont-Ferrand le 09/02/2024.